

La double sectorisation des collégiens ne passe pas

Mercredi, lors du conseil, la maire, Hélène Burgat, a évoqué la double sectorisation des collégiens en septembre 2023. Un point qui faisait suite à une réunion avec les parents d'élèves.

Une réunion des maires de Colombelles et Mondeville, avec une délégation des parents d'élèves, a précédé le conseil de mercredi à Mondeville. Au centre des débats : la question de la double sectorisation des collégiens de Mondeville et Colombelles à la rentrée 2023, qui pourront choisir entre aller au collège Gisèle-Guillemot de Mondeville ou Henri-Brunet, à Caen.

« Il existe un problème de chiffres »

Hélène Burgat, l'édile mondevillaise, en a informé les élus lors de ce premier conseil de rentrée, exprimant d'abord qu'ils avaient ressenti « beaucoup d'étonnement sur la méthode du Département ».

Avec ce constat : « **Il existe un problème de chiffres. Même si le Département nie son erreur, quatre ans plus tard, cela ne va pas. Il faut trouver des solutions. Nous avons sollicité un rendez-vous avec la Dasen (Direction académique des services de l'Éducation nationale) pour obtenir des précisions sur la double sectorisation qu'ils annoncent : critères sociaux, mixité, frais et temps de transport scolaire, combien d'enfants concernés, comment...** »

Le débat entre les élus a permis d'étudier ces questions.

Par ailleurs, il a été question d'école et d'élèves de façon plus large lors du conseil. « 1 009 enfants, soit 30 de moins que l'an passé » sont recensés dans les écoles de Mondeville, avec « des moyens supplémentaires pour le dédoublement des classes de CP » à Charlotte-Corday. Le restaurant scolaire, « très attendu » (3,8 millions d'euros), a été livré la veille de la rentrée. Il produit 450 repas par jour pour 400 écoliers et écolières inscrits à la cantine.

Anticiper les futures canicules

Les élus, après avoir fait un bilan de l'été, ont évoqué la canicule et ont expliqué qu'il fallait se préparer « à la future canicule l'été prochain ». Et cela en ayant une « réflexion approfondie sur les pratiques et les actions à mener » : plantations d'arbres, récupérateurs d'eau de pluie... « Pour passer ces moments compliqués » en « adaptant la ville à cette réalité nouvelle ».

Parallèlement, la maire a annoncé un projet « pour économiser et prioriser l'énergie cet hiver », s'attendant à une facture supplémentaire de 600 000 €.



Avant le conseil municipal, les deux maires de Colombelles et Mondeville, des élus et une délégation des parents d'élèves se sont réunis pour évoquer la double sectorisation pour les collégiens à la rentrée 2023. Ouest-France